



Agriculture biologique : implication des coopératives agricoles de l'Ouest de la France

Enquête 2009

Alors que l'agriculture biologique, sous l'impulsion des aides publiques et des marchés, enregistre une hausse très forte des conversions d'exploitations en 2009, il a paru intéressant de faire un point sur les coopératives de l'Ouest impliquées dans l'accompagnement des producteurs, la collecte des productions, et/ou leur transformation. Remplie de manière quasi exhaustive par les adhérents de Coop de France Ouest, elle recense tout d'abord les coopératives impliquées et apporte des informations économiques, géographiques, montrant à la fois leur importance et leur diversité. Elle donne des pistes sur le développement ultérieur de ces filières.

CADRE DE L'ENQUETE

L'enquête a été initiée en lien avec Coop de France, dans le cadre d'un recensement des coopératives bio. Coop de France Ouest a interrogé les coopératives sur les filières concernées, les volumes, les producteurs, le chiffre d'affaires, les modes de transformation et de commercialisation, les perspectives... Elle a porté sur la totalité des coopératives adhérentes de Coop de France Ouest en Bretagne, Pays de la Loire, Haute et Basse Normandie ayant une activité de production.

Ainsi les coopératives de services éloignées de la production (réparation de matériel, informatique, etc..) et de génétique n'ont pas été interrogées.

Lancée de septembre 2009 à mars 2010, l'enquête recueille les données 2008/2009. Les nombres de producteurs et volumes concernés étant relativement faibles, ils sont souvent connus en temps réel dans les petites structures. Les chiffres 2009 ont été recueillis dans les plus grosses unités.

REPRESENTATIVITE

La totalité des 98 coopératives de production enquêtées ont répondu, par écrit ou après une relance téléphonique, si elles avaient ou non une activité d'appro, de collecte et/ou transformation de produits issus de l'agriculture biologique. Parmi les coopératives ayant une activité dans le bio, la quasi totalité a pu répondre sur des domaines essentiels (type de filière concernée, nombre de producteurs, chiffre d'affaires), les réponses d'ordre qualitatif étant moins complètes. L'enquête, quasi exhaustive, est donc représentative.

LES COOPERATIVES IMPLIQUEES DANS UNE ACTIVITE BIO

44 coopératives sur les 98 ont une activité bio, en tant que fournisseurs des producteurs, collecteurs de produits issus de l'agriculture biologique ou transformateurs, soit 45 % des coopératives.

Parmi les 54 coopératives déclarant ne pas être impliquées :

- 33 ne sont pas impliquées et n'ont pas de projets en la matière. Parmi celles ci, 6 très petites coopératives de 0 à 3 salariés. 2 coopératives s'organisent avec une autre coopérative bio pour orienter leurs producteurs qui en feraient le choix vers cette autre coopérative.

- 7 ne peuvent pas de toutes façons, soit pour des raisons réglementaires : le miel, le foie gras ou le veau élevé en atelier n'ont pas accès à la norme AB, soit techniques : lapin par exemple. Parmi ces coopératives, la moitié (3) sont en veille sur ces aspects.

- 14 ont ou ont eu une réflexion sur les productions agrobiologiques :

2 ont eu une activité bio, parfois depuis plusieurs années, mais soit par manque de seuil critique de volumes, soit par manque de marché, sont en recul et ne souhaitent pas apparaître comme opérateurs.

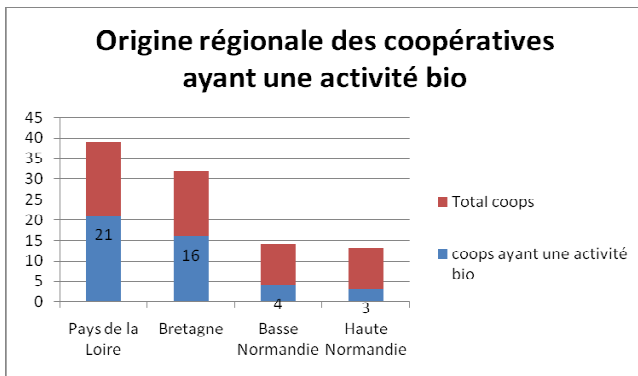
4 ont régulièrement de très petits volumes, sont intermédiaires commerciaux et ne souhaitent pas développer cette activité très marginale.

2 ont des producteurs en conversion, mais pour des raisons logistiques sont aujourd'hui dans l'impasse pour leur proposer une transformation.

5 sont en veille et pourraient engager une production bio. 2 ont des projets pour 2010.

PROFIL DES COOPERATIVES IMPLIQUEES DANS UNE ACTIVITE BIO

→ UNE PLUS FORTE PROPORTION EN PAYS DE LA LOIRE ET BRETAGNE

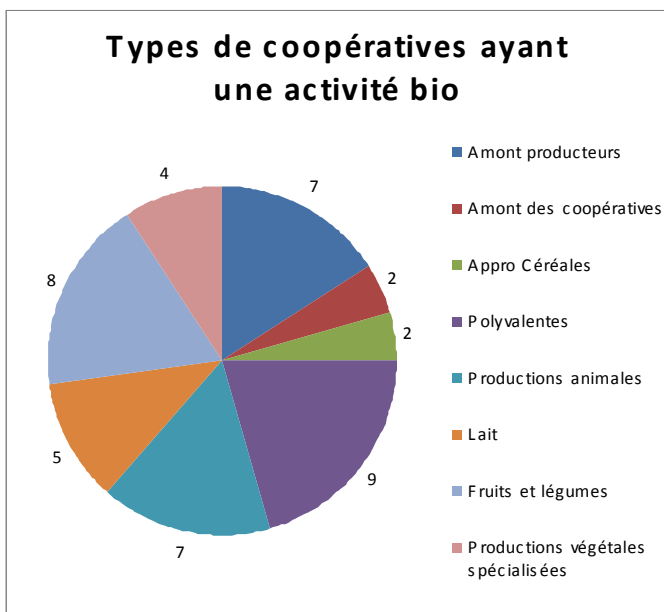


Les coopératives ayant une activité bio ont leur siège social majoritairement en Pays de la Loire puis en Bretagne, conformément à l'ordre d'importance des productions bio dans les différentes régions.

→ DES COOPERATIVES NON SPECIALISEES BIO

Une seule coopérative est spécialisée en bio. Les autres intègrent l'activité bio dans l'activité de la coopérative ou du groupe polyvalent. Cinq ont des filiales dédiées (céréales, aliment, volailles...). Enfin, deux coopératives sont des unions qui fournissent les coopératives elles-mêmes (prémélanges, réseau de conseil technique)

→ TYPES DE COOPERATIVES



Le premier enseignement de l'enquête est celui de la grande diversité des coopératives ayant une activité bio : 22 activités bio différentes ont été identifiées, dans les domaines de :

- l'amont pour les producteurs : compost, production de semences, fourrages déshydratés comme la luzerne, appro spécialisé ou non en intrants dans plusieurs catégories de production, alimentation animale,
- productions végétales : céréales et grandes cultures, légumes, fruits, pommes à cidre, cultures spécialisées comme la vigne, le tabac, le lin, le blé noir et même le sel.
- productions animales : bovins, ovins, porcs, volailles de chair, œufs, lait.
- l'appro-service en amont des coopératives elles-mêmes : prémélanges, réseau technicoéconomique/formation.

L'ACTIVITE BIO EN CHIFFRES

Les résultats suivants sont issus de l'analyse des réponses des coopératives sur leur activité bio.

1800 PRODUCTEURS BIO DANS LES COOPERATIVES DE L'OUEST

Sur l'ensemble des 42 coopératives en lien direct avec les producteurs, on totalise près de 1800 producteurs bio. Ce chiffre, issu du cumul du nombre de producteurs, paraît important au regard des 3000 exploitations bio du grand Ouest recensées par l'Agence Bio (chiffres 2008).

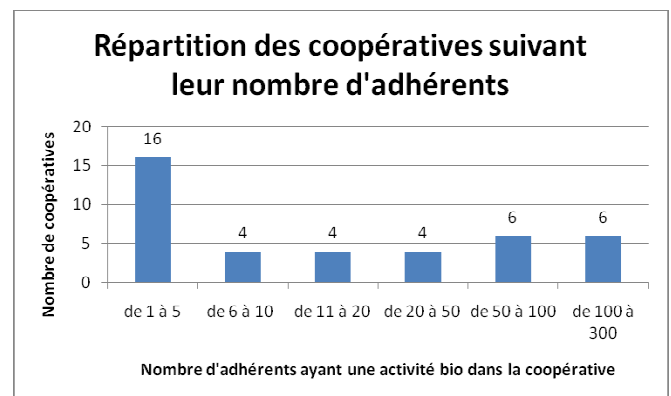
Il s'explique cependant par :

- le fait qu'un producteur adhère souvent à plusieurs coopératives ou fournisseurs : un pour l'appro, un deuxième pour la transformation. Les producteurs laitiers adhèrent à un collecteur pour le lait et un autre pour la viande, etc...

- l'attractivité des outils mis en place par les coopératives. Certaines filiales, avec outil dédié, sont capables de regrouper et transformer de gros volumes qu'elles vont collecter jusque dans les régions voisines.

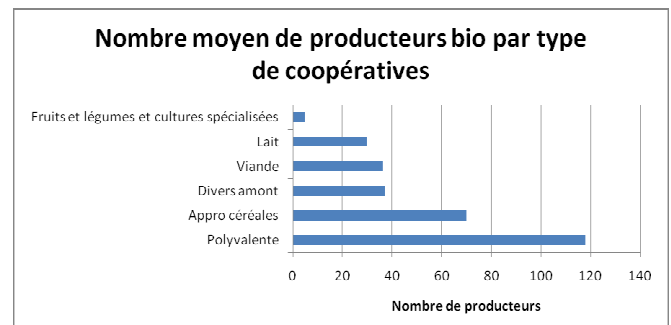
Enfin, à noter que pour leur activité d'approvisionnement, certains adhérents ne sont pas réguliers et n'ont pas été comptés : les coopératives ont donc en fichier plusieurs centaines d'adhérents supplémentaires.

DE 1 A 300 PRODUCTEURS BIO PAR COOPERATIVE



L'activité bio des coopératives, mesurée en nombre de producteurs, est très hétérogène, puisqu'une coopérative sur deux a moins de 10 producteurs, et la plus importante 300.

La moyenne est de 45 producteurs.



Les 8 coopératives polyvalentes ayant répondu ont près de 120 producteurs en moyenne et cumulent 51 % du nombre de producteurs total.

Les coopératives orientées en divers amont, proposant de l'appro, des semences, de la déshydratation de luzerne touchent 37

producteurs en moyenne. Les coopératives spécialisées viande représentent un ensemble hétérogène avec des coopératives confirmées et de nouvelles qui se lancent sur le sujet. A noter un grand nombre de producteurs par coopérative collectant les bovins. Les coopératives laitières sont également très hétérogènes, avec des leaders qui produisent et transforment le lait et des collectes plus modestes organisées par des coopératives laitières pour le compte d'autres transformateurs.

Les effectifs en productions légumières sont faibles : 5 à 6 en moyenne.

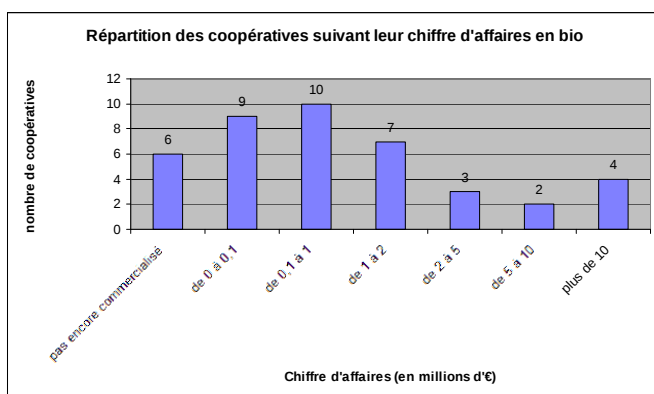
Par rapport à leur nombre total de producteurs, les coopératives (hors coopérative spécialisée bio et coopérative de sel) annoncent en moyenne 2.9 % de producteurs bio. Parmi les 8 dépassant 5 %, il y a les coopératives polyvalentes, laitière ou volailles historiquement impliquées dans la production bio, mais aussi des coopératives d'amont en productions légumières ou fourragères et 3 coopératives de viande bovine ou ovine.

DONNEES ECONOMIQUES

➤ 180 millions d'€ de chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires bio total des coopératives adhérentes de Coop de France Ouest et leurs filiales s'élève dans le Grand Ouest à 180 millions d'€.

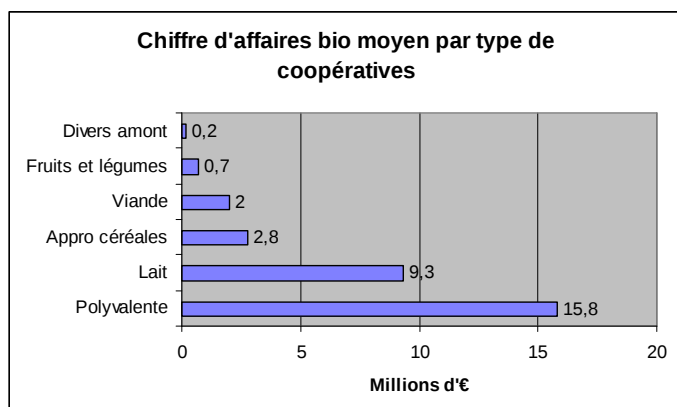
➤ Des groupes coopératifs leaders qui tirent le marché



Sur les 44 coopératives de l'enquête, 3 n'ont pas donné leur chiffre d'affaires en bio, du fait notamment de la complexité à recueillir les informations ou de la nature de leur implication (service).

L'activité est très inégale suivant les coopératives : 6 n'ont pas encore commercialisé la production ou n'ont pas un exercice complet. Sur les 35 coopératives restantes, une sur deux dépasse 1 million d'€ de chiffre d'affaires en bio.

Les quatre plus grosses coopératives avec leurs filiales qui dépassent 10 millions d'€ de chiffre d'affaires bio consolidé réalisent 77 % du chiffre d'affaires total, et les dix plus grosses (plus de 2 millions de CA) en réalisent 93 %.



Les coopératives polyvalentes, puis les coopératives laitières, qui possèdent des outils de transformation conséquents, réalisent le plus fort chiffre d'affaires moyen. Les coopératives qui approvisionnent les producteurs (semences, intrants, déshydratation de fourrages...) réalisent un faible chiffre d'affaires malgré le grand nombre de producteurs touchés. Elles apportent par contre un conseil indispensable.

La moyenne de la part du Chiffre d'affaires bio dans le chiffre d'affaires total est de 2.6 % (31 réponses) et la médiane est à 1.5 %, pour des résultats qui s'échelonnent de 0.01 % à 12 %. Parmi les coopératives réalisant plus de 3 % de leur chiffre d'affaires en bio, on trouve des coopératives laitières, de légumes, d'amont, de viande... La première polyvalente est en quatrième position et la deuxième en 8^{ème}.

LES VOLUMES

Les coopératives du grand Ouest ont réalisé en 2009 :

- 44 400 t de collecte de céréales, près de 40 % de la collecte nationale (source estimations France Agrimer fév 2010)
- 74 800 t d'aliment, soit 63 % du tonnage fabriqué au niveau français, (source enquête nationale Coop de France Snia représentant 98 % des tonnages français, résultats provisoires avril 2010)
- 225 millions d'œufs, soit 42 % des œufs produits en France en 2009 (source Synalaf-enquête entreprises 2009)
- 2,5 millions de volailles, soit 40 % des volailles de chair produites en France (source Synalaf-enquête entreprises 2009)
- 7000 t de légumes
- 40 millions de l de lait collectés, soit 15 % du total national (source CNIEL collecte 2009)

La part de ces productions bio par rapport au total produit par ces coopératives traduit certaines spécialisations des coopératives engagées dans les productions bio : Elle s'étend de 0.1 % à 100 % des volumes (coopérative spécialisée), mais quand on calcule activité par activité la part des productions en volume, certaines productions sont plus favorables au développement du bio.

Ainsi, en tête des 10 branches d'activité de groupes coopératifs réalisant plus de 10 % de volumes en bio, se trouvent cinq branches d'activité « œufs bio », qui peuvent représenter jusqu'à 20 % des volumes. Les autres branches correspondent à des activités laitière, volailles de chair, luzerne, céréales... Entre 3 et 5 % d'activité (6 réponses), se trouvent des spécialités d'aliment, de légumes, de viande...

LA TRANSFORMATION ET LES MARCHES

➤ 7 coopératives sur 10 ont une transformation en propre

5 coopératives d'appro ou union de conseil ne sont pas concernées par la transformation de produits. Sur 39 coopératives ayant vocation à transformer les produits bio, 29, soit 74 % ont un outil de transformation en propre. Parmi les 10 coopératives ne disposant pas d'outil, 3 sont des coopératives commercialisant des bovins et ovins, associées au circuit de commercialisation e-bio, et 3 des laiteries engagées auprès d'autres laiteries dans des accords de collecte. Les autres cas de figure montrent des accords de collecte céréales ou fruits. A noter : Pour certaines productions, des coopératives polyvalentes peuvent avoir des outils de

transformation pour certaines activités, et avoir des accords de collecte avec un autre transformateur pour d'autres productions plus minoritaires.

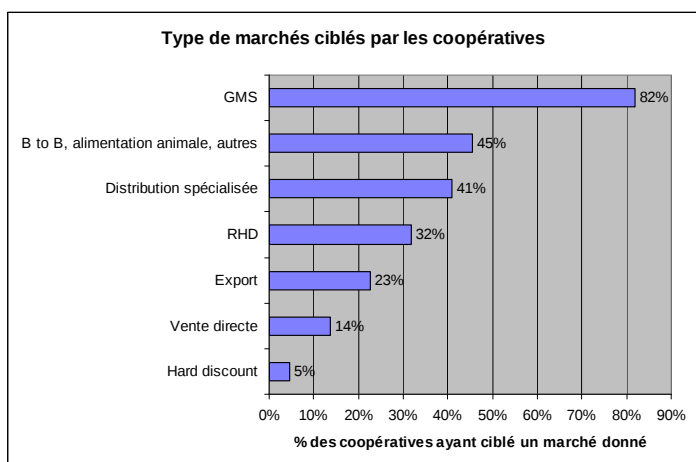
➤ **Des marchés utilisant plusieurs circuits de distribution, et ciblant en premier lieu la GMS**

Sur 37 coopératives ayant évoqué leurs marchés, 8, soit 22 % ont une activité tournée vers les producteurs ou sont en amont des coopératives. 7, soit 19 % collectent pour d'autres entités chargées de la commercialisation (et parfois transformation), 22, soit 60 % commercialisent directement auprès de marchés orientés vers le consommateur.

Sur ces 22 coopératives, 4 seulement ne visent qu'un marché. La grande majorité cite deux, trois, parfois plus, types de marchés.

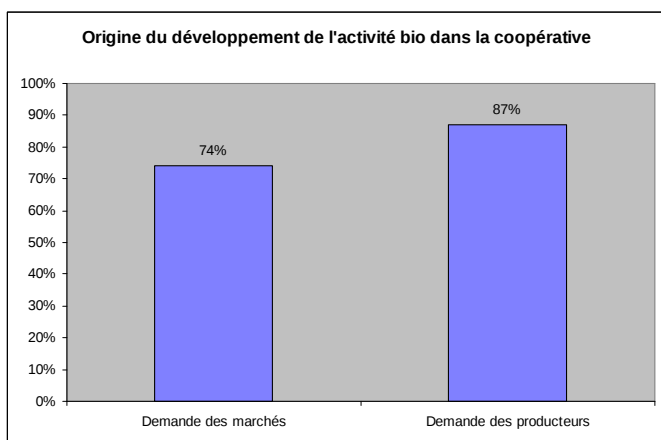
Le graphique ci-dessous représente le nombre de fois où un marché est cité (rapporté aux 22 réponses).

Les marchés visés sont donc la GMS, puis la fourniture de matières premières ou d'ingrédients pour d'autres transformateurs (dont fabricants d'aliment...), les circuits spécialisés, la RHD, l'export et il y a quelques cas en vente directe.



➤ **A l'origine du développement des filières bio : la rencontre entre les aspirations des producteurs et les débouchés**

Sur 39 réponses, l'initiative vient des producteurs (34 réponses), et du marché (29)



➤ **Des perspectives de marché encourageantes**

Les perspectives de marché commerciales (pour l'ensemble de la coopérative), sont en progression pour 30 coopératives, contre 3

jugeant plutôt une stagnation, et 2 un recul (faute de trouver un abattoir ou de résoudre une difficulté de transformation)

La réponse est comparable pour les perspectives de production (26 réponses progression, 7 stabilité, 1 recul).

Cependant, si ces perspectives sont en progression, les intervenants de la filière laitière incitent à la prudence et une évolution maîtrisée par rapport à une très forte demande des producteurs. Inversement, il manque parfois des producteurs dans la filière légumière, et certains opérateurs observent des phénomènes d'à coups dans les implantations, difficiles à gérer. La demande des filières est très forte en céréales, où les perspectives de croissance sont à 2 chiffres.

➤ **Les projets de développement :** Les projets cités par les coopératives concernent le développement de la production, de mise en place de filières entières ou d'aborder de nouveaux marchés, de capacités de stockage, d'une station expérimentale...A l'appui du développement des filières, il y a aussi une contractualisation longue qui permet de sécuriser le producteur et la filière.

➤ **Des difficultés à résoudre :**

Les difficultés tiennent à l'organisation de la filière (adéquation fine offre demande, logistique transports pour de faibles quantités, recherche abattoir...), la planification, les difficultés d'approvisionnement en matières premières (ex protéines type tourteau de colza...), la constitution de catalogue d'intrants ou à trouver du personnel formé..., et dans certains secteurs (légumes) à trouver des producteurs. Concernant la production, il existe des difficultés techniques et sanitaires, comme dans le domaine végétal où des produits de traitement naturels utilisés dans d'autres pays européens ne sont pas utilisables en France. Enfin, est parfois soulignée la fragilité financière des exploitations reposant en partie sur des aides.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Cette enquête a permis de faire ressortir le poids et les particularités des coopératives de l'Ouest qui confirment leur rôle d'acteur majeur impliqué dans les productions biologiques. Elle montre aussi une dynamique de projets et de recherche de solutions à des problèmes liés à la jeunesse de ces filières.

Les résultats de cette enquête (mai 2010) sont disponibles sur le site www.coopouest.coop, rubrique actualités.

Renseignements : Laurence Walter, service développement de Coop de France Ouest, tél 02 99 65 03 12, lwalter@coopouest.coop



Etude réalisée avec le soutien financier du Casdar